



Changement de service sans mon accord

Par **elodiecandy**, le **10/12/2012** à **11:50**

bonjour,

Voilà, je suis aide soignante depuis 10 mois dans une structure privée. Je suis jeune diplômée et j'avoue que j'ai eu beaucoup de mal à m'intégrer dans une équipe et à suivre le fonctionnement du service.

Mais là que j'ai su m'intégrer j'apprends le changement de service par ma référente de service et par la directrice des soins qu'on voulait me changer de service alors que je n'ai rien demandé et ils m'ont dit pour le motif suivant : que je n'ai pas un bon comportement avec mes collègues c'est à dire que j'agresse mes collègues sauf une. Soit disant que une de mes collègues veut démissionner à cause de moi alors qu'elle a un poste de référente dans une autre structure. On me reproche que je laisse le plus gros à mes collègues intérimaire alors que je les laisse faire le petit déjeuner et moi je commence les toilettes. Alors parce que je ne prends pas des pauses tous les 5 minutes pour aller fumer et que je ne suis pas comme mes collègues je ne raconte pas ma vie au boulot on me change de service. Du coup j'ai demandé à l'élève que j'ai commencé à encadrer si j'étais agressive avec elle et elle m'a répondu non et j'ai demandé aussi à l'infirmière et elle m'a répondu non. Voilà mon problème et je suis prête à me remettre en question.

Si je change de service ça voudrait dire encore une fois une nouvelle intégration. Alors que j'essaie de mettre mon caractère de côté car c'est clair qu'on ne peut pas plaire à tous le monde. Alors que je viens de passer mon entretien annuel et on me dit qu'il n'y a pas de soucis avec moi au niveau boulot et de comportement.

J'ai dit à ma référente que maintenant ma communication s'arrête à bonjour et bonsoir et en ce qui concerne le boulot je garderais la communication pour la continuité des soins. Je n'ai plus envie de m'investir pour cette structure et du coup je n'encadre plus les élèves non plus si derrière on m'entasse. Du coup là je suis démoralisée et j'ai du mal à trouver le sommeil. J'ai vraiment besoin d'aide. J'ai même pensé au suicide. Je voudrais savoir quel sont mes

droits car je n ai pas envie de changer de service et de planning. Je sais plus quel comportement adapte pour ce genre de situation.Est ce que je devrais pas changer de structure.Je me demande si ce n est pas du harcèlement morale.J'espère que quelqu un pourras me répondre.Merci d'avance